

## La construction de la modalité épistémique dans les témoignages de Rivesaltes : le cas des verbes *savoir* et *croire*

RAISSI Nesrine\* 

Université Bourgogne Europe, France  
nesrine.raissi@outlook.fr

Reçu: 12/03/2025,

Accepté: 06/04/2025,

Publié: 01/06/2025

### Digital The Construction of Epistemic Modality in The Testimonies of Rivesaltes: The Case of Verbs to *Know* and to *Believe*

**ABSTRACT:** *This contribution studies the pragmatic-discursive issue of epistemic modalizers of knowing and believing in memory discourse with the aim of understanding the intentionality of speakers who seek to modalize their discourse. The analysis carried out showed that the modalizing verbs know and believe do not only define the positioning of witnesses in relation to the content of their utterance, they attribute to their speech a value of sincerity and reliability. Indeed, through disengagement, the speaker attempts to convince the interlocutor of his status as an honest witness, while through engagement, he seeks to convince him of the truth and reliability of his account, which allows him to legitimize and strengthen his status as a historical witness.*

**KEYWORDS:** modality, epistemic verbs, intentionality, memorial speech, TXM

**RESUME :** *Cette contribution étudie l'enjeu pragmatique-discursif des modalisateurs épistémiques savoir et croire dans le discours mémoriel dans le but de comprendre l'intentionnalité des locuteurs qui cherchent à modaliser leur discours. L'analyse menée a montré que les verbes modalisateurs savoir et croire ne définissent pas uniquement le positionnement des témoins par rapport au contenu de leur énonciation, ils attribuent à leur discours une valeur de sincérité et de fiabilité. En effet, par le désengagement, le locuteur tente de convaincre l'interlocuteur de son statut de témoin honnête, alors que par l'engagement, il cherche à le convaincre de la véracité et de la fiabilité de son récit, ce qui lui permet de légitimer et de renforcer son statut de témoin historique.*

**MOTS-CLES :** modalité, verbes épistémiques, intentionnalité, discours mémoriel, TXM

\* Auteur correspondant

## Introduction

Si le témoin historique cherche à tout prix à transmettre un vécu, il ne valide pas toujours la véracité de tout le contenu discursif de son récit. Ce dernier, comme tout locuteur conscient des mots, réalise une opération d'évaluation « par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler 2004, 646). Cet article a pour objectif de traiter et d'analyser la portée pragmatico-discursive des modalisateurs épistémiques, et plus précisément celle des verbes *savoir* et *croire*, les plus employés par les témoins de Rivesaltes. Dès notre première lecture du corpus, nous avons relevé une prédominance de ces modalisateurs. Quel rôle pragmatico-discursif attribue-t-on aux verbes épistémiques *savoir* et *croire* ? Présentent-ils le discours comme factuel ? Pour ce faire, nous questionnerons un corpus de vingt-huit témoignages de républicains espagnols et de déportés juifs<sup>1</sup> (hommes et femmes)<sup>2</sup> internés au camp de Rivesaltes pendant la Seconde Guerre mondiale (1941-1942).

Au cours de ces dernières décennies, les modalisateurs épistémiques ont fait l'objet d'étude de nombreux travaux en linguistique. La contribution de Sorin (1976) permet d'envisager les verbes *savoir* et *croire* en dehors de leur lexicalisation en mettant en avant leur comportement métalinguistique. Plus récemment, si certains linguistes (Rioux-Turcotte 2017 ; Gosselin 2010, 2014 ; Dendale 1990, 1991, 2001 ; Le Querler 1996, 2004) considèrent que les modalisateurs épistémiques ont un rôle d'évaluation et permettent aux locuteurs de signaler leur responsabilité énonciative ; pour d'autres, la modalité épistémique est liée à un effet de sens évidentiel (De Saussure 2012). Tous ces travaux soulignent le rôle des marqueurs épistémiques dans l'expression et la prise en charge de l'opinion du locuteur. Plus particulièrement, ces marqueurs signalent expressément la subjectivité de celui qui énonce le discours (la subjectivité du locuteur, Borillo, 2004). Dans la vision de Bally (1932), ils expriment généralement des modalités extrinsèques au contenu. Gosselin (2015), quant à lui, quand bien même il reconnaît l'importance des modalisateurs, comme *je crois, je pense, j'estime que p*, etc., dans l'expression de l'opinion personnelle, refuse de leur attribuer une conception unitaire, car chacun d'entre eux a un sémantisme spécifique. Cette présente étude s'inscrit dans la continuité de ces travaux. Cependant, elle apportera une pierre à l'édifice par son intérêt pour le discours mémoriel qui s'avère très peu traité en Sciences du langage. En effet, si nous recensons, aujourd'hui, un certain nombre de travaux en histoire (Wieviorka 2002, 2013 ; Boitel 2001, 2003 ; Doulut 2014) et en littérature (Lacoste 2007, 2010, 2011) portant sur le genre testimonial, en linguistique, les travaux réalisés ces dernières années sont peu nombreux (Mayaffre 2008 ; Mayaffre et Ben Hamed 2014 ; Lefort 2021). Ces dernières contributions portent sur des analyses lexico-syntaxiques.

Dans ce sillage, notre article s'organisera en trois parties : tout d'abord, nous définirons la modalisation. Puis, nous décrirons la méthodologie adoptée pour l'identification des verbes modalisateurs *savoir* et *croire*. Enfin, nous nous pencherons sur leur analyse.

## 1. Repères épistémologiques de la modalisation

### 1.1 Définition de la modalité

Traditionnellement, la modalité est définie comme l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel, c'est ce qui a été proposé notamment par Le Querler (2004). Il considère que le locuteur émet une sorte de commentaire vis-à-vis d'un contenu évaluable en termes de vérité. Afin de mieux comprendre l'effet de la modalisation, voici deux exemples qui distinguent une assertion simple (qui ne comporte aucun positionnement) d'une assertion modalisée (qui comporte un positionnement) :

---

<sup>1</sup> Sur 17 500 internés, 53 % étaient des républicains espagnols ayant fui Franco pendant la guerre civile d'Espagne et 40 % étaient des Juifs étrangers.

<sup>2</sup> Ces témoignages ont été collectés par l'Equipex Matrice entre 2007 et 2014.



*probablement, sûrement, etc.*), les adjectifs (*certain, incertain, sûr, etc.*) et les verbes (*penser, croire, savoir*).

À l’instar de Le Querler (1996), nous considérons la modalité épistémique comme une catégorie qui englobe les marqueurs de certitude et d’incertitude : « le degré de certitude du locuteur peut aller de la certitude absolue à l’incertitude totale [...] » (Le Querler 1996, 71). Si certains linguistes, comme Bouscaren et Chuquet (1987), limitent les marqueurs de la modalité épistémique aux marqueurs d’incertitude, cette restriction est obsolète pour la simple raison qu’on ne peut pas restreindre la gradualité de la modalité.

Faisant partie de la modalité subjective, la modalité épistémique marque ainsi le degré de certitude du locuteur envers p. Selon Le Querler, la modalité épistémique exprime « ce qui peut être, mais qui peut aussi ne pas être » (*ibid.*, 37). Autrement dit, la proposition peut se réaliser comme elle peut ne pas se réaliser (3).

(3) Il est probablement malade.

Dans l’énoncé (3), le locuteur exprime son incertitude par l’adverbe de possibilité *probablement*. Selon la situation, le pronom sujet *il* peut effectivement être malade, mais il peut aussi ne pas l’être. Nous observons la même construction dans l’énoncé de Norbert :

Mais je suis rentré en contact avec ces associations d’aide. Y’avait la Croix-Rouge française, enfin, c’était pas, ça s’appelait pas **je crois que** c’était le Secours aux réfugiés suisse. Ou la Croix-Rouge suisse (Antonio 2008).

La valeur de la proposition « c’était le Secours aux réfugiés suisse » ne relève pas des connaissances de Norbert, mais de sa croyance par le verbe *croire*. La conjonction de coordination *ou*, qui sert à indiquer une alternative entre deux éléments, souligne davantage l’instabilité du référent dans la mémoire du témoin. Cependant, le locuteur peut également mettre en avant sa certitude envers p, comme dans l’extrait ci-dessous :

Et moi **je sais que** ma mère elle était à Drancy, je sais pas, peut-être elle est sauvée, je sais pas ce qui lui est arrivé plus tard (Yehoyahin 2012).

La modalité épistémique est extrinsèque au contenu. Le témoin Yehoyahin attribue à l’énoncé « ma mère elle était à Drancy » une valeur certaine par *je sais que*. Donc, les deux locuteurs, que ce soit Antonio ou Margot, par le biais des modalisateurs, définissent le degré de leur responsabilité énonciative.

Nous résumons dans ce tableau les différents degrés d’engagement :

Modalisateurs	Responsabilité du locuteur
Certitude ou amplification ( <i>Je sais que, je suis certain(e) que, etc.</i> )	(+RE) [Locuteur s’engage et accentue sa responsabilité de X]
Incertain ou atténuation ( <i>Je pense que, je crois que, sans doute, etc.</i> )	(-RE) [Le locuteur se désengage et modère sa responsabilité de X]

Tableau 2. Le degré d’engagement du locuteur à l’égard de son énoncé (Raissi 2024, 135 inspiré de Rioux-Turcotte 2017, 8)

En somme, étudier les modalisateurs épistémiques « revient à s’intéresser au degré d’engagement du locuteur. En embrayant son énoncé par le modalisateur *je pense que* ou *je crois que*, le locuteur se désengage ou modère sa responsabilité énonciative. Le modalisateur *je sais que* est sémantiquement plus stable. Il permet au locuteur de marquer et d’accentuer son engagement » (Raissi 2024, 134).

## 2. Démarche méthodologique

Ce corpus de témoignages<sup>3</sup> a été traité par le biais du logiciel textométrique TXM<sup>4</sup>. Dans cette perspective, nous avons adopté une double approche : une approche outillée, plus précisément lexicométrique (ou textométrique), complétée d’une approche discursive.

Afin d’identifier les occurrences à la forme positive des verbes *savoir* et *croire*, dans un premier temps, nous avons effectué des requêtes<sup>5</sup> en utilisant la propriété *lemme*, ce qui nous a permis d’avoir toutes les formes possibles de leur emploi dans le corpus<sup>6</sup>. Dans un second temps, nous avons procédé à un tri : nous avons retenu uniquement les verbes conjugués au présent de l’indicatif et précédés du pronom de la première personne du singulier *je*. En effet, nous voulions savoir comment le locuteur *je* modalise, au moment de l’énonciation, son propre énoncé par le biais des deux verbes. Nous avons recensé 568 occurrences du verbe *savoir* et 639 occurrences du verbe *croire* (avec et sans *que*).

Par la suite, nous avons effectué la même opération<sup>7</sup> pour identifier les occurrences à la forme négative des deux verbes modalisateurs. Nous avons relevé dans l’ensemble du corpus 43 occurrences négatives du verbe *savoir* et 1062 occurrences du verbe *croire*.

Le tableau ci-dessous résume les emplois à la forme positive et négative des verbes *savoir* et *croire* :

Modalisateurs à la forme positive	Nombre d’occurrences	Proportion %	Modalisateurs à la forme négative	Nombre d’occurrences	Proportion %
<i>Je crois</i>	639	53 %	<i>Je (ne) sais + pas</i>	1062	96 %
<i>Je sais</i>	568	47 %	<i>Je (ne) crois + pas</i>	43	4 %
<b>Total</b>	<b>1207</b>	<b>100 %</b>	<b>Total</b>	<b>1105</b>	<b>100 %</b>

Tableau 3. L’emploi des modalisateurs épistémiques croire et savoir à la forme positive et négative dans le corpus de Rivesaltes

Ce tableau montre un écart non significatif dans l’emploi des verbes modalisateurs *savoir* et *croire* à la forme positive dans l’ensemble du corpus. Nous retrouvons quasiment les mêmes proportions avec une légère préférence pour le verbe *croire*. En revanche, à la forme négative, les locuteurs privilégient largement le verbe *savoir*. Les témoins portent, par conséquent, une importance particulière à la vérité racontée. Nous avons fait le même constat concernant les sous-corpus des républicains espagnols et des déportés juifs ; des hommes et des femmes.

<sup>3</sup>Le corpus est disponible sur le site de Praxiling : <https://praxiling.cnrs.fr/2-corpus-ecrits/>

<sup>4</sup> Le logiciel TXM est un logiciel open source co-développé par le laboratoire IHRIM de l’École normale supérieure de Lyon et le laboratoire ELLIADD de l’université de Franche-Comté. Il permet le traitement automatique du langage naturel.

<sup>5</sup> Nous avons utilisé les requêtes suivantes : [flemma="je"] [flemma="savoir"] et [flemma="je"] [flemma="croire"].

<sup>6</sup> La propriété *lemme* permet de relever toutes les formes verbales du verbe de la requête (conjugué à tous les temps et avec tous les pronoms).

<sup>7</sup> Voici les requêtes réalisées : [flemma="je"] [flemma="ne"] [flemma="savoir"] et [flemma="je"] [flemma="ne"] [flemma="croire"].

Modalisateurs à la forme positive	Sous-corpus des réfugiés	Proportion %	Sous-corpus des déportés juifs	Proportion %
<i>Je sais</i>	258	50 %	310	45 %
<i>Je crois</i>	256	50 %	383	55 %
<b>Total</b>	<b>514</b>	<b>100 %</b>	<b>693</b>	<b>100 %</b>
Modalisateurs à la forme négative	Sous-corpus des réfugiés	Proportion %	Sous-corpus des déportés juifs	Proportion %
<i>Je (ne) sais + pas</i>	433	89 %	629	96 %
<i>Je (ne) crois + pas</i>	15	11 %	28	4 %
<b>Total</b>	<b>448</b>	<b>100 %</b>	<b>657</b>	<b>100 %</b>

Tableau 4. L'emploi des modalisateurs épistémiques *savoir* et *croire* à la forme positive et négative dans le sous-corpus des réfugiés et des déportés juifs

Modalisateurs à la forme positive	Sous-corpus des femmes	Proportion %	Sous-corpus des hommes	Proportion %
<i>Je sais</i>	155	45 %	413	48 %
<i>Je crois</i>	187	55 %	452	52 %
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>100 %</b>	<b>865</b>	<b>100 %</b>
Modalisateurs à la forme négative	Sous-corpus des femmes	Proportion %	Sous-corpus des hommes	Proportion %
<i>Je (ne) sais + pas</i>	282	95 %	780	97 %
<i>Je (ne) crois + pas</i>	16	5 %	27	3 %
<b>Total</b>	<b>298</b>	<b>100 %</b>	<b>807</b>	<b>100 %</b>

Tableau 5. L'emploi des modalisateurs épistémiques *savoir* et *croire* à la forme positive et négative dans le sous-corpus des hommes et des femmes

Ces deux tableaux illustrent un écart important dans l'emploi des verbes modalisateurs *savoir* et *croire* à la forme négative dans les sous-corpus avec une prédominance du premier verbe. La proportion de son emploi est proche du 100 % dans les quatre sous-corpus.

Le désengagement total par la forme *je (ne) sais pas* des locuteurs envers leur énonciation pourrait être motivé par deux raisons qui nous semblent évidentes : tout d'abord, les témoins de Rivesaltes sont porteurs d'une mémoire traumatique, donc une mémoire fragile. Les mémoires traumatiques ont tendance à oublier ou à ne pas vouloir se rappeler l'événement traumatique pour pouvoir se reconstruire, comme le

souligne Cyrulnik : « Quand on a été un enfant de la guerre, quand on a été agressé sexuellement, quand on a été chassé, on n'oublie jamais. Mais on ne se soumet plus à sa mémoire passée parce qu'on en fait quelque chose et ce sera le chapitre suivant » (Cyrulnik 2019, 25). Nous pouvons constater dans les propos d'Hilda le degré du traumatisme cultivé suite aux événements de la Seconde Guerre mondiale (les rafles et l'internement) : « Depuis ce moment-là, on a eu on a toujours eu peur qu'on vienne nous chercher. On était toujours vraiment sur le qui-vive » (Hilda 2009). L'analogie familière *être sur le qui-vive* souligne l'insécurité dans laquelle se trouvaient les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. De surcroît, au moment du témoignage, ils avaient un âge avancé (une mémoire usée par le temps).

La modalisation du discours paraît par conséquent, par le nombre des occurrences, importante pour les témoins de Rivesaltes. Pourquoi vouloir modaliser ? Nous aborderons ce point dans la troisième partie de l'article.

### 3. Analyse pragmatico-discursive des verbes *savoir* et *croire*

Dans cette dernière partie, nous nous intéresserons à la portée pragmatico-discursive des modalisateurs épistémiques *savoir* et *croire*. Dans un premier temps, nous examinerons le degré d'engagement des locuteurs dans leur énonciation. Dans un second temps, nous analyserons l'intentionnalité des locuteurs (acte perlocutoire).

#### 3.1 *Légitimer son discours et son statut de témoin*

##### 3.1.1 L'engagement énonciatif du locuteur

Par le fragment verbal *je sais que*, les témoins de Rivesaltes déclarent ce qu'ils peuvent attester comme étant une vérité ou une connaissance certaine. Ainsi, ils s'engagent et se portent garants de ce qu'ils énoncent, tel est le cas d'Hilda et de Norbert :

**Je sais que** à Gurs y'avait du, euh, comment ça s'appelle ... Du chauffage ? Que, quand il pleuvait c'était ... De la boue ! De la, de la boue, c'est ça, jusqu'ici et tout ça et pour sortir il fallait aller là où y'a le, le robinet pour se laver et tout ça, en, en plein hiver (David 2008).

Non non mais c'est important de savoir si c'est juste le barbelé et puis vous étiez de l'autre côté ou s'il y avait les barbelés, y'avait un passage pour les militaires, les gardiens et à nouveau un barbelé avec un camp. Vous vous souvenez pas ? Bah, ça **je me souviens pas, moi je sais que** les, les, les, les gardiens, ils étaient pas loin, c'est tout (Julia 2014).

Dans les deux passages, les locuteurs construisent l'éthos du témoin fiable en attestant ce qu'ils savent. En effet, dans le premier énoncé, David atteste immédiatement la véracité du contenu de son énonciation par *je sais que*. Cependant, dans le second énoncé, la locutrice Julia commence par déclarer les limites de sa mémoire par la négation du verbe du souvenir *je me souviens pas*. Puis, elle enchaîne sur ce qu'elle connaît, sur ce que sa mémoire d'enfant et d'adulte ont retenu en déclenchant, à son tour, son énonciation par *je sais que*

##### 3.1.2 Le désengagement énonciatif du locuteur

Si certains témoins s'engagent pleinement dans leur récit, d'autres sont assez prudents : ils n'embrayent pas leur souvenir par *je sais que*, mais par *je crois que* et *je ne crois pas* ou rejettent complètement leur engagement par *je (ne) sais pas (que)*. Dans ce cas, ils attestent l'instabilité du souvenir raconté, car ils sont porteurs d'une mémoire défaillante. Nous relevons le processus de désengagement modéré et total dans les énoncés ci-dessous :

Est-ce que vous pouvez nous expliquer, nous expliquer comment vous êtes partie de Rivesaltes, qui est-ce qui est venu vous prendre, comment ?

Je sais pas. Je ne me rappelle pas. **Je crois que**, en camion mais je ne suis pas sûre (Amira 2012).

D'abord, nous étions dans un îlot séparé et **je ne crois pas** qu'il y ait eu un contact entre les Espagnols et les Juifs (Hilda 2009).

Retourner, entrer dans la baraque, me mettre entre ma mère et la paille et tout ça. C'est une des, des choses les plus fortes que je me rappelle. Euh, c'est vrai que j'ai pensé, **je ne sais pas** si on s'est lavé, si on avait l'eau, où c'était (Yehoyahin 2012).

Le premier énoncé témoigne de l'instabilité du processus de remémoration chez Amira. La locutrice déclare d'emblée à l'intervieweur que sa mémoire n'a pas retenu l'information qu'il lui demande [comment ils sont partis de Rivesaltes ?]. Tout d'abord, par la négation totale du verbe *savoir*, elle se déclare comme porteur d'aucune connaissance sur le sujet abordé. Puis, elle affirme sa première négation par une autre : la négation du verbe de la mémoire *se rappeler*, comme si elle voulait justifier l'absence de connaissances [elle ne sait pas, car sa mémoire ne se rappelle pas]. Enfin, elle tente d'atténuer cette absence totale de souvenirs par le verbe de croyance *je crois que*. Cependant, Amira, par souci de sincérité, souligne, encore une fois, par la conjonction de coordination d'opposition « mais je ne suis pas sûre », la fragilité de son souvenir. Dans le second énoncé, à l'instar d'Amira, Hilda se désengage modérément du contenu de p [qu'il y ait eu un contact entre les Espagnols et les Juifs] par la négation du verbe de croyance. La locutrice présente l'information énoncée comme incertaine. Dans le dernier énoncé, il ne s'agit plus d'un désengagement modéré, mais d'un désengagement total par *je ne sais pas*.

En somme, le degré d'engagement ou de désengagement du témoin dépend du degré de la certitude et de la véracité du contenu de son énonciation.

### 3.2 Convaincre par la modalisation épistémique

Par l'engagement et/ou le désengagement, le témoin de Rivesaltes cherche non seulement à être honnête dans sa narration et à convaincre son interlocuteur de la véracité de ses propos, mais aussi à accomplir une autre volonté, celle d'être cru. Selon Gosselin, la modalisation épistémique a un effet pragmatique, car elle a une visée et une intentionnalité. Pour reprendre ses propos, la modalité est : « un procédé sémantico-pragmatique consistant à utiliser des modalités à des fins illocutoires et perlocutoires » (Gosselin 2014, 79). Quand le locuteur modalise son énoncé, c'est pour transmettre un message [Je suis sincère et honnête, c'est ce qui fait de moi un témoin fiable]. Cependant, d'un modalisateur à un autre, l'intentionnalité, implicitement exprimée, n'est pas la même. Dans un processus de désengagement modéré ou total, le locuteur se présente comme un témoin sincère qui sait reconnaître les limites de sa mémoire. En revanche, par l'engagement, il exprime : « l'idée que le locuteur doit croire à la vérité de la complétive » (Vartican, 2012 : 74), comme dans les énoncés ci-dessous :

Et vous êtes partie avec qui ?

Avec d'autres enfants dans le même ... il y avait ... **je crois que** nous étions huit enfants qu'on a pris du camp (Frida 2012).

Et en bas, je crois qu'il y avait que du ciment, j'ai l'impression. **Je ne crois pas** qu'il y avait autre chose sur laquelle on mettait des sacs de paille et sur laquelle on dormait. Votre mère et votre père à Rivesaltes ils sont, qu'est-ce qu'ils sont devenus ? (Hilda 2009).

On ne peut pas sortir et il y a là-bas le vent qui nous emporte et qui nous jette contre les murs et tout ça et aussi **je ne sais pas** si mes parents ont, ont quelque chose à faire avec ça. Mais certainement c'était très difficile d'avoir des amis dans le ... peut-être un plus âgé, un peu, quelques années plus grande ou quelque chose mais comme ça c'était, euh, très difficile, enfin, impossible, pas seulement très difficile, comme je me rappelle (Frida 2012).

**Je sais que** ma mère a, était au camp, que probablement elle a reçu toujours ce qu'on a partagé pour manger et aussi pour nous et puis je ne sais pas si elle est sortie de la baraque, si elle a parlé avec des autres gens, je me rappelle rien de ça (Yahoyahin 2012).

Dans les trois premiers énoncés, les locuteurs ne cherchent pas à convaincre l'intervieweur de la véracité du contenu, ils cherchent à mettre en avant leur sincérité de témoin qui n'hésite pas à déclarer l'instabilité de sa mémoire : le témoin qui n'est pas certain, le témoin qui ne sait pas. Cependant, dans le dernier énoncé, Yehoyahin cherche, de prime abord, à convaincre son interlocuteur de la forte certitude de p. Donc, par « ma mère a, était au camp », il cherche à présenter cette information comme vraie et ainsi avoir l'adhésion de son interlocuteur.

Pour résumer, l'utilisation des modalisateurs épistémiques ne sert pas qu'à marquer le positionnement énonciatif envers p ou à introduire une valeur évaluative, cela sert également à convaincre et à influencer le comportement de l'autre.

## Conclusion

Cette étude a tout d'abord montré qu'à l'instar des travaux cités, les verbes modalisateurs *savoir* et *croire* ne permettent pas uniquement aux témoins de se positionner vis-à-vis de leur discours, ils leur permettent surtout de porter un regard sur leur propre discours : soit ils lui attribuent une valeur de vérité certaine par le verbe de connaissance *savoir*, soit une valeur de vérité incertaine par le verbe de croyance *croire*. Ensuite, dans le récit mémoriel, les témoins ont tendance à privilégier deux formes dans la construction de la modalisation : le verbe de croyance à la forme positive, et le verbe de connaissance à la forme négative, car ils se soucient de la vérité. De surcroît, par la modalisation, les témoins cherchent à agir sur le comportement de leur interlocuteur : par le désengagement total ou modéré (*je crois, je ne crois pas* et *je ne sais pas*), ils construisent l'éthos du témoin honnête, et par l'engagement total (*je sais*), ils construisent l'éthos du témoin fiable.

En d'autres termes, les témoins attestent la vérité, en prenant soin d'en préciser les limites, notamment par des modalisations qui parfois modèrent leur engagement, parfois l'accroissent. Cela leur permet, entre autres, de donner de la crédibilité à leur discours et de légitimer leur statut de témoin historique, c'est dans cette perspective qu'ils accomplissent un acte de sincérité. À défaut, la légitimité de leur témoignage serait à remettre en cause, car, en tant que témoins historiques, ils ont le devoir d'être en accord avec la réalité vécue.

## Références bibliographiques

- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*, 1ère édition. Paris : Leroux.
- Boitel, A. (2001). *Le camp de Rivesaltes 1941-1942. Du centre d'hébergement au Drancy de la zone libre*. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan Mare Nostrum.
- Boitel, A. (2003). Les enfants juifs internés au camp de Rivesaltes entre 1941 et 1942. *Revue d'Histoire de la Shoah*, Centre de Documentation Juive Contemporaine, n° 179, p. 225-268.
- Borillo, A. (2004). Les "Adverbes d'opinion forte" selon moi, à mes yeux, à mon avis, ... : point de vue subjectif et effet d'atténuation. *Langue Française*, 142, p. 31-40
- Bouscaren, J., & Chuquet, J. (1987). *Grammaire et textes anglais, Guide pour l'analyse linguistique*, Paris, Ophrys.
- De Saussure, L. (2012). Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle ». *Langue Française*, n°173, p. 131-143.
- Dendale, P. (1990). À propos de la vérité linguistique. Analyse argumentative et épistémique des prédicats vrai et certain. *Travaux de linguistique*, n°20, p. 5-21.
- Dendale, P. (1991). *Le marquage épistémique de l'énoncé : Esquisse d'une théorie avec application au français* (Thèse de doctorat), Université d'Anvers.
- Dendale, P., & Auwera, J. (2001). *Les verbes modaux*, Amsterdam, Rodopi.
- Doulut, A. (2014). *Les Juifs au camp de Rivesaltes : internement et déportation (1941-1942)*. Paris : Lienart
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français*. Amsterdam-New York, Rodopi B.V.
- Gosselin, L. (2014). Sémantique des jugements épistémiques : degré de croyance et prise en charge. *Langages*, n° 193, p. 63-81.
- Gosselin, L. (2015). L'expression de l'opinion personnelle : « Je crois/pense/trouve/considère/estime que p ». *L'Information grammaticale*, n° 144, p. 34-40.

- Lacoste, C. (2007). L'invention d'un genre littéraire : Témoins de Jean Norton Cru. *Texte*, vol. XII, n°3. p. 1-17.
- Lacoste, C. (2010). *Séductions du bourreau : négation des victimes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lacoste, C. (2011). *Le témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours* (Thèse de Doctorat). Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Université Paris VII Vincennes Saint-Denis.
- Lefort, P. (2021). Les contacts de langues dans les témoignages des rescapés ou comment dire la violence des camps et reconstruire une identité perdue. P. Lefort et C. Rey (dir.), *Guerres et témoignages de guerres*, p. 175-184
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*, Caen : Presses universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2004). Les modalités en français ». *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°82- 3, p. 643-656.
- Mayaffre, D. (2008). De l'occurrence à l'isotopie. Les cooccurrences en lexicométrie. *Sémantique & Syntaxe* 9, p. 53-72. DOI : [10.3917/ss.009.0053](https://doi.org/10.3917/ss.009.0053)
- Mayaffre, D., & Ben Hamed, A. (2014). Récits de mort et souvenir traumatique. Trames et traces lexicales des témoignages sur la Shoah. *Argumentation et Analyse du Discours*, University of TelAviv, Varia, p.1-20. DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1836>
- Raissi, N. (2024). *La parole testimoniale. Analyse lexico-discursive de témoignages du Camp de Rivesaltes*, Thèse de doctorat (Université Montpellier III).
- Rioux-Turcotte, J. (2017). Identification des modalisateurs épistémiques : saisir l'expression de la certitude et de l'incertitude à partir d'un discours oral. *SCRIPTUM*. URL : <file:///C:/Users/EliteBook/Downloads/Rioux-Turcotte2018Identification...ScriptUM.pdf>
- Sorin, A. (1976). Sur les modalités croire et savoir ». *Langages*, 43, p. 19-27.
- Vatrican, A. (2012). Savoir que et la notion de présupposition. *Langages*, n° 186, 2012, p. 69-84.
- Wieviorka, A. (2002). *L'ère du témoin*. Paris : Hachette
- Wieviorka, A. (2013). *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*. Paris : Pluriel.

### Biographie de l'auteur

**RAISSI Nesrine** est docteure en Sciences du langage, je suis actuellement ATER à l'Université de Bourgogne Europe (Dijon) et membre associé au Laboratoire Praxiling (Université Montpellier III). Je travaille, depuis quelques années, sur le genre testimonial, le récit mémoriel (les témoignages du camp de Rivesaltes). Je m'intéresse à la question du genre, à la définition, à la nomination, aux modalisateurs, aux verbes de la mémoire, etc. La textométrie est au centre de mes réflexions, plus particulièrement le logiciel TXM. Je prévois d'élargir mes recherches en étudiant le genre épistémologique à portée mémorielle, car la transmission (un vécu) est mémoire.